

**Comité de soutien «Pour la Charte sociale»**  
**Droits civils et sociaux mis sur un pied d'égalité par la Suisse**

Cher Monsieur, chère Madame,

AvenirSocial, l'Association suisse des professionnels du travail social, souhaite que la Suisse ratifie enfin la Charte sociale européenne révisée. Pour renforcer notre campagne, nous créons un comité de soutien, qui devrait être constitué de personnalités et d'organisations qui sont sensibles aux questions sociales. Le Conseil fédéral avait donné en 1976 déjà son feu vert à cette convention des droits de l'homme qui est un outil central du Conseil de l'Europe. Le Parlement n'avait à l'époque pas accepté ce projet. Sur les 47 pays du Conseil de l'Europe, 40 ont ratifié la Charte à ce jour, sous sa forme ancienne ou sa version révisée. Le système de défense des droits de l'homme du Conseil de l'Europe (sis à Strasbourg) est considéré comme le plus efficace au monde. Il est basé sur deux piliers principaux. Le premier pilier est la Convention européenne des droits de l'homme, qui concerne les droits civils et politiques. La Suisse a ratifié cette convention en 1974. Le deuxième pilier important, la Charte sociale, comprend les droits économiques, sociaux et culturels, résumés sous l'appellation «droits sociaux».

Notre revendication est que la Suisse ne reconnaisse pas uniquement les droits civils et politiques, mais également les autres droits de l'homme, les droits sociaux, car ces deux types de droits sont indivisibles. Les groupes vulnérables du point de vue social comme les enfants, les jeunes, les mamans, les travailleurs, les personnes handicapées ou les personnes âgées doivent pouvoir être défendus plus efficacement contre des injustices ou des abus, et c'est possible grâce à l'organe de contrôle du Conseil de l'Europe.

Nous serions vraiment heureux de savoir que vous associez votre nom ou celui de votre organisation à l'objectif de traitement équivalent des droits sociaux et des droits civils en Suisse. **Merci d'avance de signer le coupon-réponse joint et de nous le renvoyer!** Cette signature n'implique aucune autre obligation de votre part. Grâce à la réputation de votre nom, la campagne «Pour la Charte sociale» va gagner en efficacité dans l'opinion publique et dans le monde politique. Vous trouverez des explications sur l'argumentaire ci-joint.

En vous remerciant d'avance, nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, nos cordiales salutations.

AvenirSocial

Bruno Keel

Responsable du groupe de travail; dipl. en travail social, lic. phil. I, Master of Social Work

Membre de la Délégation auprès du Conseil de l'Europe pour la Fédération internationale des travailleurs sociaux (FITS)